

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00281 Numéro SIREN : 837 535 483 Nom ou dénomination : STEFAMYLO

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001870

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE VIENNE**

Date : 06/04/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001870**
n° de gestion : **2018B00281**
n° SIREN : **837 535 483 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 06/04/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

STEFAMYLO
106 Route de Turnoud 38390 PORCIEU-AMBLAGNIEU

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels





Désignation de l'entreprise EURL STEFAMYLO				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU					
Numéro SIRET* 8 3 7 5 3 5 4 8 3 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 4	
				Exercice N clos le 30/06/2019	
ACTIF					
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	817 500
	Total I (5)		044	048	817 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	30 008
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	47 419
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	77 427
	Total général (I + II)		110	112	894 927
PASSIF					
				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	817 500	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134	(1 760)	
	Résultat de l'exercice		136	77 208	
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	892 947	
	Provisions pour risques et charges		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	1 980	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	1 980	
Total général (I + II + III)		180	894 927		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL STEFAMYLO

Néant ☐ *Exercice N clos le
30/06/2019
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 799
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	
			260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264 2 799

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280		80 008
	Produits exceptionnels	(IV)	290		
	Charges financières	(V)	294		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300
			348		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

			310		77 208
--	--	--	-----	--	--------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Règlements	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-ccts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248
					330 4 000
Dédutions	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. series)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. series A)	989
Dont divers	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindicies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350 80 008
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)		655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		1 200
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....1 760.....dont imputés sur le résultat :				360 1 200
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

Divers à réintégrer

Cegid Group

38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

Cegid Group

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL STEFAMYLO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 894 928 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 208 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2018-01 du 20/04/2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	817 500			817 500
Total	817 500			817 500
Amortissements & provisions :				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Total				
ACTIF NET				817 500

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL HARMONYL 2 38160 SAINT-SAUVEUR	15 000	11 568	50,00	96 988
SARL VIP VOS IDEES PLASTIQUES 69330 JONS	19 300	890 505	50,00	111 685

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	817 500	817 500			80 008
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 008 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	30 008	30 008	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	30 008	30 008	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 817 500,00 euros décomposé en 81 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 980	1 980		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>				
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 980	1 980		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				



STEFAMYLO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 817 500.00 €

Siège social : 106 route de Turnoud

38390 PORCIEU AMBLAGNIEU

837 535 483 RCS VIENNE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 OCTOBRE 2019

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2019**, s'élevant à **77 208.33 €**, de la manière suivante :

- Un résultat de	77 208.33 €
- Une somme de	-1 760.53 €
à l'amortissement du compte " Report à nouveau " débiteur de pareil montant	
- Une somme de	3 772.39 €
représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de " Réserve légale ",	
- Soit une somme distribuable de	71 675.41 €
- Une somme de	71 122.50 €
à titre de dividende, soit par part,	
un montant de	0.87 €
- et le solde, soit	552.91 €
au compte " Autres réserves "	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 0.87 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le **30 mars 2020**, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Copie certifiée conforme

La gérance